Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 2 – 2009

« DE GRÈS OU DE FORCE », LES CARRIÈRES DE GRÈS SUR LE PLATEAU DE SÉNART

Pierre BROUTIN
avec la collaboration
de Medhi BELARBI
et Matthieu HOUDAYER

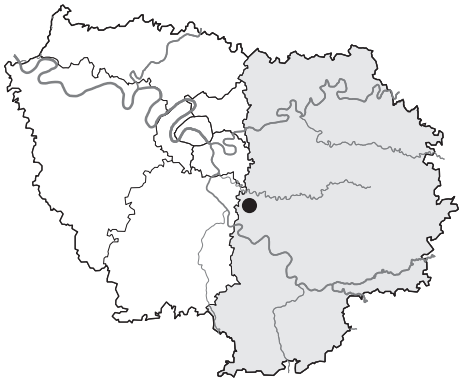

Résumé

Longtemps oubliées, les carrières de grès sur le plateau de Sénart sont pourtant un élément marquant du sous-sol sénartais. Elles ont été remises en évidence lors d'opérations archéologiques récentes. Tous les éléments de la chaîne opératoire du travail du grès ont pu ainsi être reconnus de l'extraction au produit fini. Des études archivistiques et cartographiques ont permis de comprendre l'origine de ces carrières. Un protocole de fouille a pu ainsi être défini, privilégiant la fouille en planimétrie à une fouille par section.

Abstract

The sandstone quarries of the Sénart plateau are long-forgotten but constitute nonetheless a significant element of the local substratum. The quarries have been revealed by recent archaeological excavation and the complete chain of operations for sandstone working, from extraction to finished product, has consequently been identified. Archival and cartographic studies have provided an understanding of the quarries' origins. An excavation strategy has subsequently been devised which favours an open-area approach rather than excavation by section.

Mots-clés : *carrières, Sénart, grès, moderne, médiéval, chaîne opératoire, extraction.*

Keywords : *quarries, Sénart, sandstone, modern, mediaeval, chain of operations, extraction.*

Depuis 1991, l'expansion des aménagements sur la ville nouvelle de Sénart a favorisé de nombreuses opérations archéologiques sur de grandes surfaces réalisées par l'AFAN d'abord, puis l'INRAP. Depuis 2004, nous avons pu observer à maintes reprises, lors d'opérations de diagnostics et de fouilles, plusieurs fosses d'extraction de grès et mener une réflexion inédite sur le sujet. Une étude particulière de l'exploitation du sous-sol aux périodes médiévale et moderne sur le plateau de Sénart a ainsi été entamée. Une base de données a été créée afin de répertorier toutes les informations sur ces périodes pour Sénart. Elle a ensuite été associée à une cartographie argumentée (BOULENGER, LEGRIEL, ROBERT 2007). Des études récentes effectuées lors des diagnostics de Réau, Parc d'activités de l'A5, sur les carrières de grès ont relancé nos questionnements (BLASER *et alii* 2009).

« MAL GRÈS TOUT », LOCALISATION ET MORPHOLOGIE

Depuis 1990, les opérations archéologiques effectuées sur le plateau de Sénart ont révélé la présence de nombreuses fosses d'extraction de grès (fig. 1).

RÉPARTITION

La carte de répartition élaborée avec Medhi Belarbi montre que ces fosses d'extraction sont localisées au sud du plateau de Sénart de la Seine (fig. 2). Les sables et grès de Fontainebleau qu'on y retrouve se sont formés il y a 35 millions d'années. À cette époque, un climat méditerranéen ou tropical règne sur le Bassin parisien. Une mer chaude, la mer Stampienne, recouvre sa surface. De grandes quantités de sable, apportées par les rivières, se déposent au fond

Nom du site	Responsable d'opération	Nombre de structures	Numéro de site	Année
Cesson, Plaine du Moulin à Vent	J. Legriel	Plusieurs dizaines	536	2005
Cesson, Plaine du Moulin à Vent, zone Centre	J. Legriel	2	536	2005
Réau, Parc d'Activités de l'A5	F. Blaser, P. Broutin, S. Glisoni, J. Legriel, E. Saron	27	581, 584 585 586	2008-2009
Réau, Centre Pénitencier	J. Legriel	11		2006
Savigny-le-Temple, ZAC du Mont-Blanc, Dernière Phase	P. Broutin	1	525	2004
Savigny-le-Temple, ZAC du Bois des Saints Pères, Domalait	P. Broutin	3	527	2004
Vert-Saint-Denis, Déviation de la RD 82, Le Mâchefer	S. Cabboi	3	454	1992
Vert-Saint-Denis, Le Mâchefer	J.-C. Durand	10	463	1993
Vert-Saint-Denis, Le Mâchefer	C. Dunikovsky	Plusieurs dizaines	149	À paraître
Vert-Saint-Denis, ZAE Jean Monet	J. Legriel	82	559	2005
Vert-Saint-Denis, Les Hautes Billes	S. Cabboi	5	454	2000
Vert-Saint-Denis, Les Fourneaux	I. Daveau	Plusieurs dizaines	168	1994
Réau, du Centre Pénitencier	L. Boulenger	Plusieurs dizaines	574	2008

Fig. 1 - Tableau récapitulatif non exhaustif des carrières répertoriées sur les sites du plateau de Sénart.

de cette mer, sur une épaisseur de 30 à 60 mètres. Lors de la régression maritime, les grains de sable se sont cristallisés pour former, à la surface des bancs de sable, de grandes dalles de grès, nommées platières. Le battement des nappes phréatiques dans la partie supérieure de la couche de sable a baigné les grains de sable dans un ciment siliceux, formant une table de grès irrégulière avec des épaisseurs très variables. Certaines zones de cette dalle sont plus ou moins dures selon la teneur en silice ou en calcaire

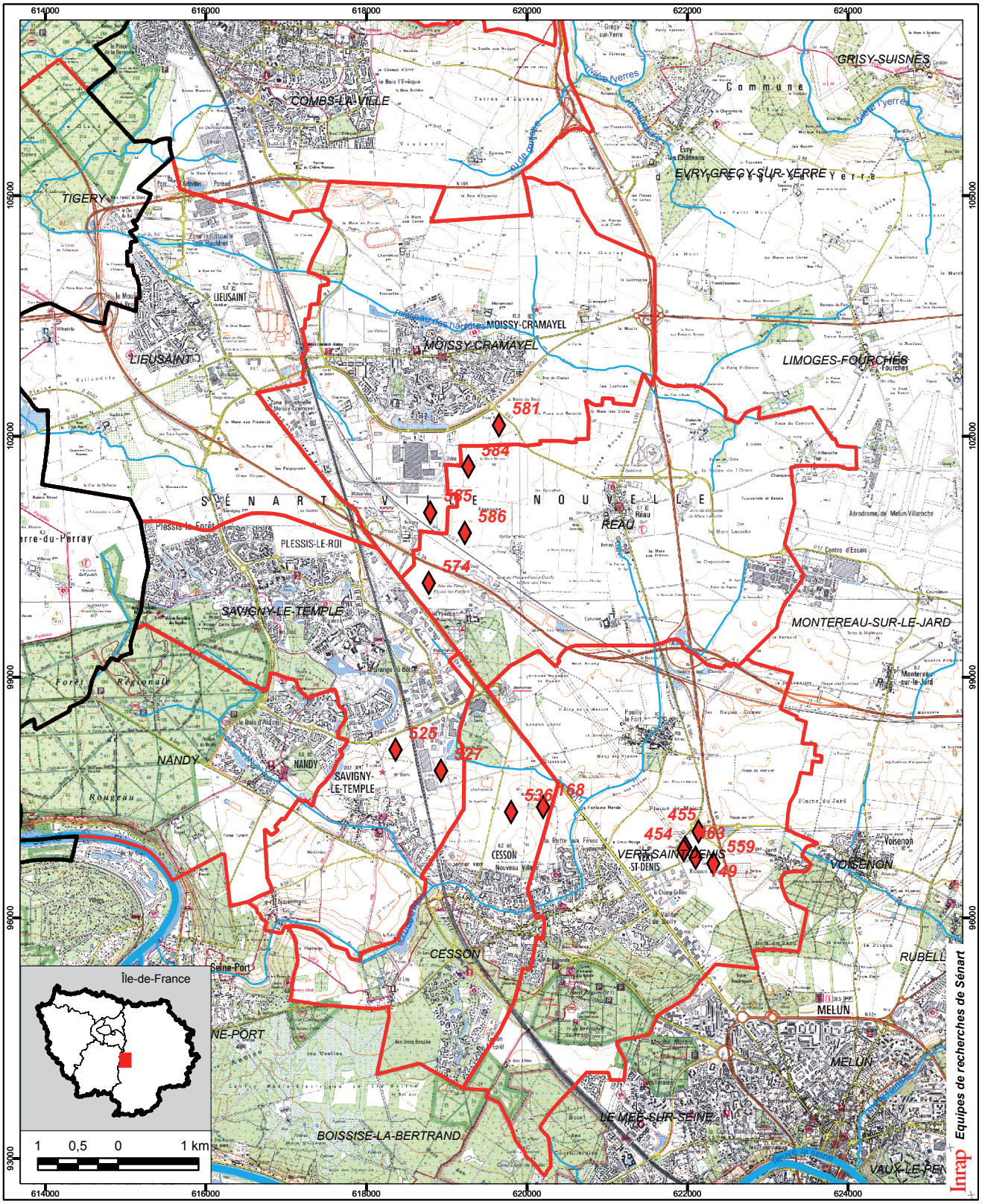

Fig. 2 - Les carrières de grès du plateau de Sénart sur fond de carte IGN au 1/25 000.

des ciments. L'érosion a pu ainsi façonner et fracturer la dalle de grès. Ainsi, à l'endroit des buttes érodées où les dalles de grès se sont disloquées, on retrouve de nombreux rochers ou blocs entremêlés (MICHEL 2005, p. 208-213). Les nombreux décapages archéologiques effectués sur le secteur de Sénart peuvent témoigner de ce phénomène.

« GRÈS – ANATOMIE »

La qualité de ces rochers est variable en fonction de leur grésification. Ainsi, une différence de matériau apparaît entre les zones nord et sud du plateau. Comme nous l'avons dit, les blocs sont issus des points de rupture dans les platières situées aux endroits où la cimentation siliceuse était la moins importante. Or, la qualité des blocs rencontrés sur le secteur nord reste médiocre par rapport au sud du plateau (BLONDEAU, POMEROL 1980, p. 104-106). La zone nord montre des grès jaunâtres à bruns avec la présence d'un ciment calcaire beaucoup plus soluble qui a parfois disparu. Ces blocs sont plus fragiles, souvent troués et percés. Par ailleurs, ils affichent une porosité plus marquée. À l'inverse, la zone sud montre une qualité de grès particulièrement bonne. Les rochers sont non fissurés, homogènes et ne contiennent pas de trous ou d'inclusions de galets. Ils constituent donc une excellente pierre de construction non gélive. Celle-ci peut avoir une grande variation chromatique, de blanchâtre à gris clair. En comparaison de la zone nord ils sont mieux classés, plus purs et très siliceux, comme tendent à le montrer les études de la Direction régionale de la recherche et de l'environnement (DRIRE 1986).

D'après Farid Sellami et Jacques Legriel (2007), les rochers de grès s'échelonnent selon un axe nord-sud sur deux lignes géographiques et géomorphologiques où se placent les sables et grès de fontainebleau d'âge Stampien supérieur. Néanmoins, la carte géologique du plateau ne permet pas de reconnaître précisément cette formation (fig. 3). Le repérage systématique de ces phénomènes géologiques particuliers a ainsi pu permettre de rétablir la réalité du sous-sol.

« GRÈS STOCK », DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES À PART ENTIÈRE

PRÉSENTATION

Lors des opérations archéologiques, les rochers de grès apparaissent sous la forme de blocs lourds de plusieurs centaines de kilogrammes affleurant à la surface des sols. Identifiées et datées de l'Époque moderne de façon empirique par les équipes de terrain, les carrières de grès n'ont généralement pas bénéficié d'une attention particulière. Les données ont ainsi manqué pour développer cette étude. En 2001, plusieurs ensembles avaient été fouillés sur le site du « Mâchefer » à Vert-Saint-Denis (DUNIKOVSKY à paraître). Toutefois, aucun résultat n'a jamais été communiqué. Ce n'est qu'en 2004 que la découverte d'un ensemble particulièrement bien conservé sur la ZAC du Mont-Blanc à Savigny-le-Temple (BROUTIN 2004) a permis d'effectuer une première observation sur ces installations (fig. 4).

L'ensemble retrouvé comportait plusieurs rochers de grès, présentant des traces de débitage. Autour se plaçait une fosse ovalaire d'une longueur de 9 par 7 m axée nord-ouest/sud-est. Une large ouverture et une fouille manuelle ont permis de montrer le plan complet de cette structure. Le creusement de cette fosse devant les rochers permettait ainsi d'atteindre les blocs de grès. Il ne restait qu'une dizaine de centimètres de cette excavation sous la terre végétale. Cela laisse donc envisager une profondeur de 60 à 70 cm. Le comblement mêlait substratum naturel et poussière de grès. La structure n'est donc réalisée que dans le seul but de l'extraction. Elle n'est pas réemployée. À la base des rochers s'agençaient de nombreux blocs issus du premier débitage. Ensuite, se répartissaient de part et d'autre moellons et blocs semi ébauchés, déchets de taille et produits en cours de finalisation. La fouille manuelle de cet ensemble a donc permis de saisir tous les éléments de la chaîne opératoire de l'extraction du grès à l'élaboration des produits finis. Plusieurs modules de pavés de grès de 17 par 17 cm ont été mis au jour (fig. 4). Nous noterons qu'un fragment de céramique gallo-romaine trouvé dans cet ensemble avait semé des doutes quant à sa datation. Toutefois, au vu du contexte archéologique proche (BRUANT à paraître), cet élément peut être considéré maintenant comme résiduel.

Ce premier exemple a été suivi par de nombreux ensembles semblables (fig. 5), permettant la mise en évidence d'espaces de travail spécialisés au sein de ces fosses : débitage, façonnage, déchets de taille et produits finis se répartissent systématiquement au sein de ces ensembles. Les dimensions des fosses observées peuvent varier de 2 à 9,50 m de diamètre. Par ailleurs, selon la taille et la répartition des rochers de grès, on peut observer des fosses polylobées rassemblant les différents blocs en un seul ensemble

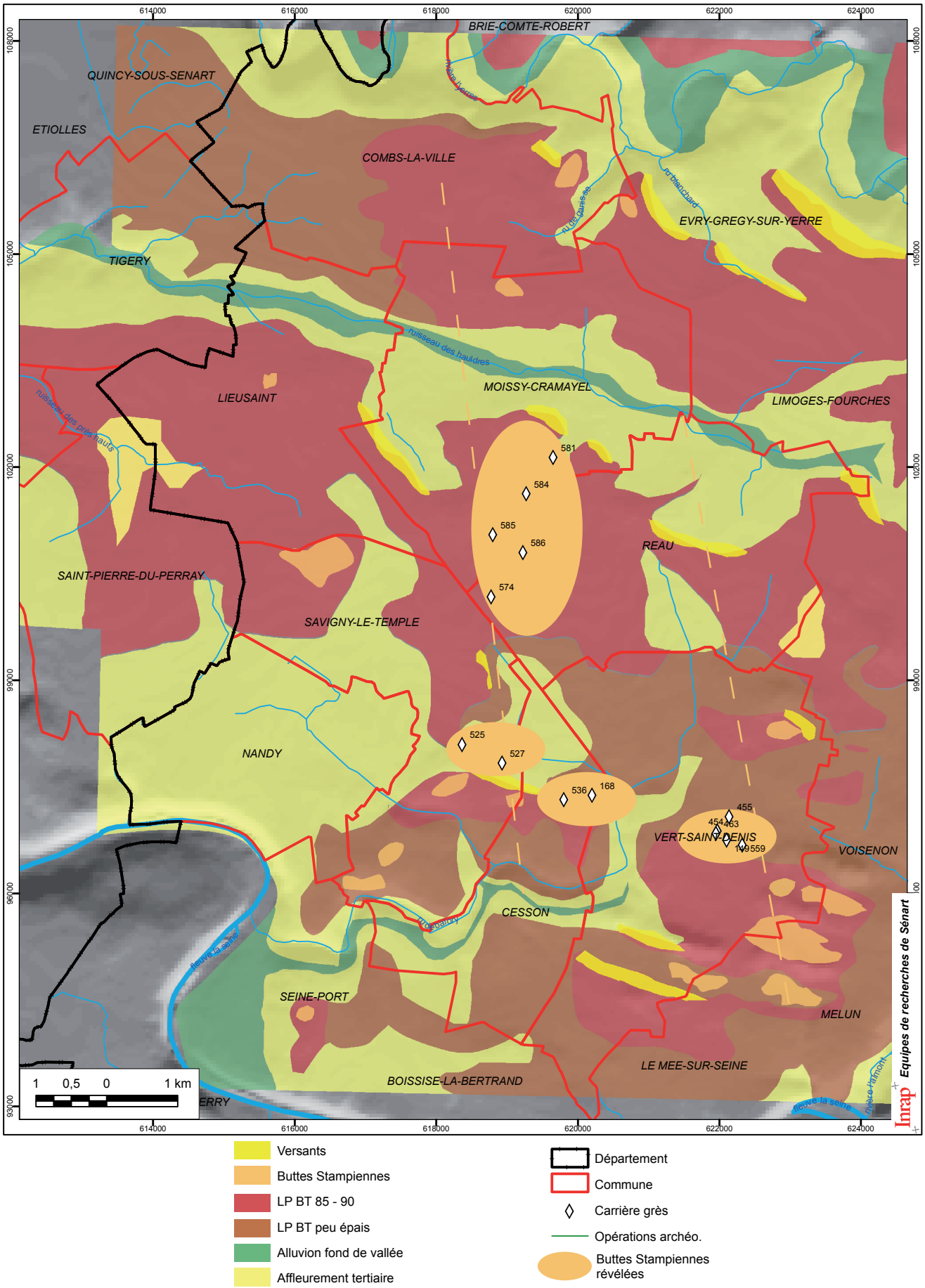

Fig. 3 - Carte géologique des carrières de grès du plateau de Sénart sur fond de carte géologique au 1/25 000.

Fig. 4 - La carrière de grès de Savigny-le-Temple, ZAC du Mont Blanc. Cliché : P. Broutin (INRAP).

(fig. 5). Néanmoins la répartition des espaces de travail ne varie pas (BLASER *et alii* 2009). D'après les exemples que nous avons pu observer, les carrières semblent être exploitées pour la réalisation de pavés (BROUTIN 2004 ; DUNIKOVSKY à paraître) ou de blocs architecturaux (LEGRIEL 2005a ; 2005b ; 2005c ; 2007 ; BLASER *et alii* 2009). Plusieurs types d'outils ont pu permettre la réalisation de ces éléments. Un burin a ainsi pu être retrouvé en surface d'une de ces fosses d'extraction à Cesson sur le diagnostic de la « Plaine du Moulin à Vent » (LEGRIEL 2005a ; 2005b ; 2005c). Des éléments

Fig. 5 - Les carrières de grès de Réau, Parc d'activités de l'A5, Zone 4 (P. Broutin) et de Réau, Parc d'activités de l'A5, Zone 1.1. S. Glisoni (INRAP).

ferreux ont été également mis au jour dans certaines carrières. Fragmentés et difficilement identifiables, ils peuvent être les vestiges de l'usure ou de la casse d'outils durant l'exercice répété et intensif de l'extraction et la taille du grès. Les traces visibles sur les rochers et les blocs équarris peuvent montrer l'utilisation de quatre types d'outils : la pioche, la barre à mine ou le coin de fer avec la masse pour déliter et extraire, un têtu-pic, ou une smille afin de fendre et de dégrossir (fig. 6).

« BON GRÈS, MAL GRÈS », LES LIMITES ET LES CONTRAINTES À L'ÉTUDE DE CES STRUCTURES

À l'issue de ce travail, nous avons cherché à constituer des éléments de comparaison. Nous avons alors pu nous apercevoir des lacunes lors de l'observation de ces ensembles (fig. 1). La difficulté d'identification associée à une méconnaissance de ces structures n'a pas permis leur inventaire systématique. À la différence des carrières que nous connaissons dans la région, celles de Fontainebleau par exemple, l'exploitation des grès sur Sénart s'est faite sur des gisements affleurant en surface des sols composés de blocs lourds de plusieurs tonnes.

L'origine de ces carrières restait inconnue jusqu'à maintenant. Lors du diagnostic de Réau, Parc d'activités de l'A5, les recherches archivistiques et cartographiques que nous avons effectuées avec Matthieu Houdayer, archéologue et historien, ont permis d'apporter quelques explications à la destination finale de ces extractions.

Fig. 6 - Les traces d'outils utilisés pour l'extraction et le façonnage des blocs de grès, Cesson, Plaine du Moulin à Vent, secteur 2, 2008. Cliché : P. Broutin (INRAP).

« AU GRÈS » DES EXPLICATIONS

UN MATÉRIAU DE CONSTRUCTION ?

L'exploitation du grès pouvait avoir une origine médiévale (CHAPELOT 2007). Elle serait liée à une évolution des modes de construction locaux. Les opérations archéologiques sur Sénart ont montré l'utilisation de bois et de torchis pour les habitations au haut Moyen Âge (GENTILI 2008, p. 119). Entre le XIIe s. et le XVe s., l'identité locale devient plus forte. Les villages et leurs écarts sont sous l'autorité des comtés de Paris et de Corbeil. L'organisation parcellaire structurée permet le développement de l'agriculture, la viniculture et l'élevage (BROUTIN 2008, p. 147-192). Parallèlement, l'habitat évolue vers des formes et des matériaux plus pérennes. Le calcaire, la meulière et le grès sont alors utilisés dans la construction des bâtiments (GIORGI 2009). Le grès est préférentiellement adopté aux angles ou comme base de construction. En effet, les moellons de grès ont tendance à évoluer dans le temps. Ils s'émoussent facilement sous l'action du vent et du gel et certaines pièces d'architecture, comme les linteaux, sont à éviter. Le calcaire et la meulière sont donc privilégiés. Si on observe encore à l'heure actuelle des piédroits et des pierres d'angle en grès, ils ne peuvent suffire à expliquer la présence des fosses d'extraction sur le plateau de Sénart. L'entretien des routes semble alors une piste intéressante.

« DE PLEIN GRÈS », LES ROUTES…

Durant le Moyen Âge, l'entretien des routes relève de la prérogative royale. Il dépend des détenteurs des devoirs régaliens. Ceux-ci concernent, entre autres, le péage et l'entretien des voies de communication. Ces dernières sont d'ailleurs hiérarchisées en fonction des priorités géographiques et administratives et, bien souvent, la qualité de leur entretien s'en ressent.

Les « grandes routes » mènent aux ports de mers et aux frontières, les « routes » de Paris aux autres capitales des provinces, les « grands chemins » relient les capitales de province entre elles, les « chemins royaux » sont les routes de postes qui relient entre elles les autres villes, en-

fin les « chemins de traverse » sont ceux qui vont de ville à ville sans poste ni messagerie (ARBELLOT, LEPETIT 1993, p. 11-29).

Au cours de la Période moderne, l'aménagement des « grandes routes », « routes », « grands chemins » et « chemins royaux » est considérée comme relevant des finances royales, tandis que les autres, dits « chemins de traverse » vont relever des administrations locales.

Ce sont ces « chemins de traverse » qui vont concerner particulièrement les populations des villages et hameaux de Sénart. Les seigneurs et propriétaires locaux usent de leur autorité afin d'entretenir ces routes, à l'exemple du Duc de Villeroy, propriétaire du péage de Corbeil (CONCHON 2004, p. 202) qui, pour s'acquitter de la réparation et de la conservation des chemins et des ponts à cet endroit, impose aux populations locales un travail dur et contraignant qui s'associe à la « corvée royale » mise en place au XVIIIe s. (ARBELLOT, LEPETIT 1993, p.11).

Dans la première moitié du XVIIIe s., à l'initiative du contrôleur général Orry, les chaussées des chemins de traverse sont pavées de grès. Or, à l'usage, les pavés s'abîment très vite par abrasion ou éclatement. Les besoins en matière première deviennent donc importants. La nécessité de créer de nombreuses carrières peut donc s'expliquer ainsi. Chaque paroisse ayant la charge d'un tronçon, doit fournir tous les hommes valides durant une à deux semaines sous la responsabilité de conducteurs et de piqueurs des Ponts et Chaussées (MESQUI 1974, p. 62-63). En saison des labours ou de récolte, la contrainte est lourde et mal ressentie par les villageois. L'usure rapide des outils, le manque d'équipement adéquat et d'argent sont quelque unes des raisons de ce ressentiment. Le creusement des fosses, l'extraction et le façonnage ainsi que le transport des blocs préparés rendent, par ailleurs, les parcelles concernées inutilisables pour un temps (ARBELLOT, LEPETIT 1993, p. 32-37).

Le contrôleur général Turgot, dès 1776, abolit la corvée d'entretien en nature et la remplace par une « contribution de tous les propriétaires de biens fondés ou de droits réels soumis au vingtième » (*ibid*, p. 32) – l'entretien étant alors assuré par des entrepreneurs privés – guère plus populaire. En 1789, les cahiers de doléances de Cesson et de Savigny-le-Temple réclameront d'ailleurs que l'argent serve à l'amélioration réelle des routes, les paysans sénartais étant les principales victimes de leur mauvais entretien : *« La communauté est dans l'usage de faire trois jours de corvée au seigneur* […] *Il serait autant intéressant pour le seigneur que pour le bien public que les journées fussent appliqué au rétablissement des chemins du village et ceux qui y aboutissent. »* (MAVIDAL, LAURENT 1879 cité dans GOUGER 1992 p. 597-618).

Les diagnostics de Réau, Centre Pénitencier (LEGRIEL 2007) et Parc d'Activités de l'A5 (BLASER *et alii* 2009) effectués par l'INRAP attestent à nouveau de l'exploitation du grès. De nombreuses fosses associées à des rochers ont ainsi été retrouvées (fig. 1). L'étude des parcellaires à partir de la matrice cadastrale pour la contribution foncière de la commune de Réau, datée du 23 mai 1812, et des cartes anciennes (Terrier de Réau 1626-1629, Terrier de la seigneurie d'Ourdy 1651-1681, Plan du fief de l'infirmier de Chaume à Réau 1658, Carte d'Intendance 1787, Cadastre de Réau 1800, Cadastre napoléonien 1812, Atlas de Réau 1909) a permis de montrer que ces carrières étaient recensées (fig. 7). Parallèlement, l'étude des réseaux anciens de Moissy-Cramayel et de Réau (BROUTIN, GLISONI à paraître) a mis en évidence la liaison des réseaux secondaires des villages de Réau et de Moissy-Cramayel et de leurs écarts avec les réseaux primaires situés eà la perpendiculaire (fig. 8). Or, nous nous apercevons que les carrières mises au jour et répertoriées sur le cadastre se placent entre ou à proximité de ces chemins de traverse. Il est donc probable, au vu des éléments historiques cités précédemment, que ces exploitations servirent à leur réfection. Les coûts et les besoins en matière premières pour les

Section	Section	Plan	Nature de la parcelle
B	293	287	Fosse
C	34	34	Sablière
B	141	136	Carrière
C	76	77	Verger
A	140	140	Carrière
A	32	30	Carrière
B	9	9	Verger

Fig. 7 - Matrice cadastrale pour la contribution foncière de la commune de Réau.

routes royales ont pu également contribuer à cette exploitation. Sous l'impulsion des ingénieurs des Ponts et Chaussées, comme Perronet par exemple, les entrepreneurs avaient en effet priorité pour extraire les matières première partout où elles se trouvaient. Repérés et recensés, ces ensembles ont pu être des ressources non négligeables pour l'autorité royale.

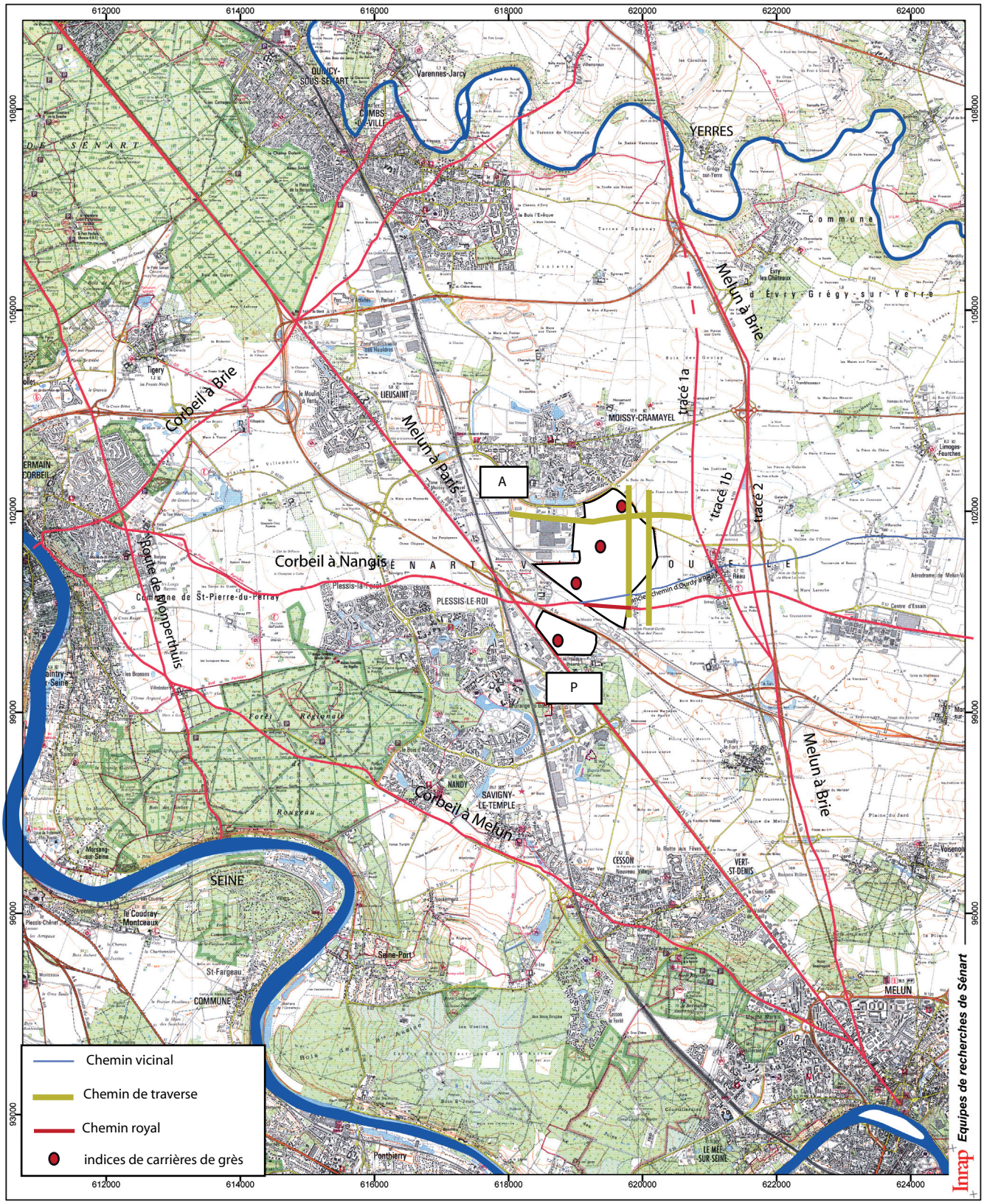

Fig. 8 - Carte de répartition des carrières sur les sites de Réau, Parc d'activités de l'A5 et Centre Pénitencier associés aux chemins royaux et de traverses. S. Glisoni (INRAP) sur fond de carte IGN au 1/25 000e.

« LET GRÈS BE ROCK », CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Jusqu'à présent, les carrières de grès sur le plateau de Sénart avaient été peu étudiées. Considérées d'Époque moderne, leur interprétation a souvent été rattachée à l'architecture de l'habitat local par les archéologues. Or, comme nous l'avons vu, si l'évolution de l'habitat agricole s'observe durant tout le Moyen Âge, elle n'a pas impliqué spécifiquement une utilisation importante du grès.

Il est fort probable que les nombreuses carrières observées soient les vestiges de travaux routiers et non architecturaux. Pendant longtemps, l'entretien des chemins de traverse a été, en effet, une contrainte imposée aux paysans locaux. Après la Révolution, le financement du réseau routier sera ajouté et intégré aux contributions directes (ARBELLOT, LEPETIT 1993, p. 14-15). En septembre 1798, un système péager est créé pour contribuer à l'entretien des routes. Il devient un impôt indirect en 1806.

L'observation des carrières de grès montre un faciès nouveau de l'exploitation des ressources du plateau et un épisode inédit de l'histoire locale. Avant la mise en exergue de ces carrières sur le plateau de Sénart, les seuls exemples que nous connaissions étaient des carrières en front de taille datés du XIXe s. (HOUDAYER 2000), situées sur les communes de Cesson (Gros-Chêne) et de Vert-Saint-Denis.

Cette exploitation régulière et extrêmement localisée n'avait laissé que peu de traces dans les textes ; seule l'archéologie a permis sa mise en évidence. Lors des prochaines opérations archéologiques, un protocole d'analyse devra être observé afin de correspondre aux techniques d'exploitations : une fouille manuelle en plan doit être systématisée. La fouille par quart opposé ou en coupe ne permet pas la mise en évidence des espaces de travail. Elle doit en effet tenir compte des différentes répartitions du matériau. Afin de permettre un relevé plus rapide et plus facile de ces structures, la réalisation d'orthophotographies doit être envisagée. Ensuite, une observation peut être réalisée sur les différents blocs et éléments équarris afin de définir les différents outils qui ont pu être utilisés.

Différents chercheurs de l'INRAP et d'autres institutions se sont constitués en groupe de réflexion sur « l'évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an Mille sur le territoire français ». Des géologues, des archéologues y collaborent et une partie des questions abordées porte sur l'extraction des grès (COLLECTIF 2008). Il est maintenant nécessaire, malgré le cloisonnement chronologique des recherches, que les dialogues et les échanges transversaux soient entrepris de façon systématique. Ainsi, des lithothèques commencent à émerger dans les différents centres archéologiques de l'INRAP (Pantin, Villeneuve d'Ascq, par exemple) et ne demandent qu'à être documentées. De nombreuses informations doivent donc être apportées et échangées. Le regard porté ici sur les carrières de grès du plateau de Sénart n'est qu'un coup de projecteur sur un domaine qui reste largement à étudier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARBELLOT G., LEPETIT B. (1986) - Atlas de la Révolution française, *Tome 1 : Routes et communications*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

BLONDEAU A., POMEROL C. (1980) – *Mémento de Géologie*. 2e édition, Paris, Éditions Boubée, p. 104-106.

BOULENGER L., LEGRIEL J., ROBERT S. (2007) – *Dynamique d'évolution du Plateau de Sénart*, *Projet d'Activité Scientifique 2008*, Projet n° 466, Axe de recherches n° 8 : l'évolution des terroirs au travers des opérations de grandes ampleurs, INRAP, rapport PAS, Île-de-France.

BROUTIN P. avec la collab. de BELARBI M., HOUDAYER M. (2008) – Inventaire augmentée du patrimoine immobilier de la ville nouvelle de Sénart, historique, compléments et carte de répartition, dans : BOULENGER L., LEGRIEL J., ROBERT S. (dir.) *et alii* : *Dynamique d'évolution du Plateau de Sénart, Projet d'Activité Scientifique 2008*, Projet n° 466, Axe de recherches n° 8 : l'évolution des terroirs au travers des opérations de grandes ampleurs, INRAP, rapport PAS, Île-de-France, p. 147-192.

BROUTIN P., GLISONI S. (à paraître) – *Les réseaux anciens sur le site de Réau, Parc d'activités de l'A5*. Projet Collectif de Recherches Dynarif.

CHAPELOT J. (2007) – *L'évolution architecturale aux périodes médiévale et moderne*. Paris, Encyclopædia Universalis.

COLLECTIF (2008) – Mines et carrières. *Archéopages*, n° 22, juillet 2008, 135 p.

CONCHON A. (2004) – Le péage en France au XVIIIe s. Les privilèges à l'épreuve de la réforme, dans : LEMARCHAND G., *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 335, n° 1, p. 200-203.

GENTILI F. (2008) – L'habitat du haut Moyen Âge, dans : BOULENGER L., LEGRIEL J., ROBERT S. (dir.), *Homo Sénartus, ce cousin qui nous ressemble*, catalogue d'exposition, INRAP, SRA Île-de-France, écomusée de Savigny-le-Temple, p. 119.

HOUDAYER M. (2000) – *L'extraction en Seine-et-Marne de 1814 à 1914*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris 1, sous la direction de D. Woronoff.

MAVIDAL J., LAURENT E. (dir.) (1879) – *Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises*. Première série, 1787 à 1799. Tomes deuxième-sixième, États généraux. Cahiers des sénéchaussées et bailliages / impr. par ordre du Sénat et de la-Chambre des députés ; Reprod. de la 2e édition, Paris, P. Dupont, 1879, 5 vol, dans : GOGER J.-M., *Le temps de la route exclusive en France 1780-1850*, Histoire, économie et société. volume 11, n° 4, Paris, 1992, p. 597-618.

MESQUI J. (1974) – *Chemins et ponts, liens entre les hommes*. Paris, Éditions Desclee de Brouwer, p. 62-63.

MICHEL F. (2005) – *Roches et paysages, reflets de l'histoire de la Terre*, Paris, Belin, Orléans, BRGM Éditions, p. 208-213.

RAPPORTS DE FOUILLES

BLASER F., BROUTIN P., GLISONI S., GIORGI C., LEGRIEL J. (2009) – *Réau (77), Parc d'activités de l'A5, zone 1 à 9. Rapport de synthèse de diagnostics archéologiques*, INRAP-Centre-Île-de-France/DRAC-SRA-Île-de-France.

BROUTIN P. avec la collab. de MATHERY L., ARRIGHI V. (2004) – *Savigny-le-Temple (77) : ZAC. du Mont-Blanc. Secteur Est de la rue de Paris. Dernière phase. Rapport de diagnostic (09/07/04 au 27/07/04)*. Arrêté n° 2004/065. Dossier INRAP n° 2004.1386d. Coordination archéologique de la ville nouvelle de Sénart INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France, 28 fig., 2 annexes, 45 p.

BRUANT J. (à paraître) – *Savigny-le-Temple, ZAC du Mont Blanc. Rapport de fouille archéologique*, INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France.

DUNIKOVSKY C. (à paraître) - *Vert-Saint-Denis, Le Mâche-fer. Document Final de Synthèse*, INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France.

GIORGI C. (2009) – *Réau, Parc d'activités de l'A5, zone 9. Rapport de diagnostic archéologique*, INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France.

LEGRIEL J. avec la collab. de BAUCHET O., BOULENGER L., DAGUZON L., DUPLESSIS M., EUSÈBE S., GRANCHON P., JABARD S., LE GOFF I., MONCHABLON C., MORET-AUGER F., PEAKE R., PISSOT V., WILSON J. (2005) – *Cesson (77) : Plaine du Moulin à Vent. Rapport final de diagnostic (20/09/04 au 17/12/04*). Coordination archéologique de la ville nouvelle de Sénart. INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France, 93 photos, 127 fig., 136 p.

LEGRIEL J. avec la collab. de EUSÈBE S., GRANCHON P., JABARD S., LE GOFF I., PEAKE R., WILSON J. (2005a) – *Cesson (77) : Plaine du Moulin à Vent - Zone centre. Rapport intermédiaire de diagnostic (20/09/04 au 17/12/04)*. Coordination archéologique de la ville nouvelle de Sénart. INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France, 60 photos, 62 fig., 58 p.

LEGRIEL J. avec la collab. de DAVID C., EUSÈBE S., GRANCHON P., PEAKE R., PISSOT V., WILSON J. (2005b) - *Cesson (77) : Plaine du Moulin à Vent - Zone nord. RID, Rapport intermédiaire de diagnostic (20/09/04 au 17/12/04)*. Coordination archéologique de la Ville Nouvelle de Sénart. INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France, 40 photos, 86 fig., 72 p.

LEGRIEL J. avec la collab. de GRANCHON P., PISSOT V., EUSÈBE S., WILSON J. (2005c) – *Cesson (77) : Plaine du Moulin à Vent - Zone sud. Rapport intermédiaire de diagnostic (20/09/04 au 17/12/04)*. Coordination archéologique de la ville nouvelle de Sénart. INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France, 9 photos, 28 fig., 30 p.

LEGRIEL J. avec la collab. de BARENGHI F., BLASER F., BROUTIN P., LEFÈVRE A., PISSOT V., SELLAMI F., WILSON J. (2007) – *Réau (77) : Centre Pénitencier. Rapport de diagnostic. Dates d'interventions : 02/04/07 au 27/04/07*. INRAP-Centre-Île-de-France / DRAC-SRA Île-de-France/ Coordination archéologique de la ville nouvelle de Sénart, 60 fig., 7 annexes 78 p.

LEGRIEL J., SELLAMI F (2007)- Paléo paysage physique et dynamique des sols sur le site de Lieusaint, les Perpignans, dans : MONDOLONI A., DELOZANNE-LAURENT C., Lieusaint (77-Seine-et-Marne - Île-de-France) : *Les Perpignans. Rapport de diagnostic. Dates d'interventions : 08/01/07 au 21/02/07*. INRAP-Centre-Île-de-France/ DRAC-SRA Île-de-France, 119 fig., 2 annexes, 51 p.

SOURCES D'ARCHIVES

Archives départementales de Seine-et-Marne.
Atlas, cartes, plans et terriers.
4P34/538 - Atlas de la commune de Réau, 1809.
4P36/1397 - Cadastre de Réau, vers 1800.

4P371/1 - Matrice de rôle pour la contribution foncière de la commune de Réau rédigée en suivant les instructions du cadastre, le 23 mai 1812.
Réau 1812 - Cadastre napoléonien, tableau d'assemblage et autres feuilles, Archives Départementales de Seine et Marne (77), 4P34/538, 1812.
Réau 1787 - Plan d'intendance, Archives Départementales de Seine et Marne (77), 1C49.
752F1 - Terrier de la seigneurie d'Ourdy, 1651-1681.
E1429 - Terrier de Réau, 1626-1629.
1F718 - Plan du fief de l'infirmier de Chaume à Réau, par Simon, arpenteur le 29 mai 1658, collection Lhuillier.
H244 - Plans du parcellaire de 1729 du village des Trois Moulins, seigneurie des Hauts et Bas Maizeraux, les Coudrois et les Belles Vues.

Pierre BROUTIN
INRAP Centre Île-de-France,
Centre archéologique de Pantin, UMR 7041
pierre.broutin@inrap.fr

Medhi BELARBI
INRAP Centre Île-de-France,
Centre archéologique de la Courneuve
medhi.belarbi@inrap.fr

Matthieu HOUDAYER
INRAP Centre Île-de-France,
Centre archéologique de Pantin
matthieu.houdayer@inrap.fr

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 2 – 2009

Table des matières

P. BRUNET, J.-G. PARIAT, R. COTTIAUX avec la collaboration de M.-F. ANDRÉ, Sépultures et céramiques du Bronze ancien à Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne) ..... p. 3

G. DURBET, R. NALLIER, Le tumulus d'Alfort à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) : un monument funéraire remarquable du Bronze ancien à la confluence de la Seine et de la Marne ? ..... p. 23

R. NALLIER, P. HUARD, D. HADJOUIS, Une fosse polylobée du Bronze final IIb-IIIa à Villejuif, « Les Hautes Bruyères » (Val-de-Marne) ..... p. 33

B. BOUET-LANGLOIS, Nouveaux dépôts de haches à talon en Île-de-France. Observations macroscopiques, techniques et typologiques ..... p. 65

J.-M. SÉGUIER, Un ensemble de céramique domestique du IVe s. av. J.-C. à Compans, « Le Poteau du Mesnil » (Seine-et-Marne) ..... p. 89

Y. LE BÉCHENNEC, « Une lance sonore » dans la nécropole gauloise de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ..... p. 101

E. du BOUËTIEZ, H. ERISTOV, Peintures murales gallo-romaines à Vanves (Hauts-de-Seine) ..... p. 107

J.-M. SÉGUIER, G. AUXIETTE, P. BERTIN, F. PILON, La ferme et les stèles gallo-romaines du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) ..... p. 147

R. LABARRE, L'aqueduc de Lutèce : une nouvelle approche ..... p. 171

S. ARDOUIN avec la collaboration de B. DELOUMEAUX, Les bassins et ouvrages d'art de l'aqueduc antique de Lutèce ..... p. 181

F. MORET-AUGER, Un denier inédit ou hybride de l'empereur Hadrien pour Antonin le Pieux César (Souzy-la-Briche – Essonne) ..... p. 193

A. BOURROUILH, Habitat et système agraire au premier Moyen Âge. Vers une modélisation dynamique des interactions société / milieu à partir de sites de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ..... p. 195

C. BUQUET-MARCON, Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) ..... p. 211

A. LEFÈVRE, La céramique du début du Moyen Âge (XIe- XIIe s.) du sud des Yvelines : les sites de Bullion (rue de Noncienne) et Sonchamp (déviation de la route nationale 10) ..... p. 221

C. CLAUDE, Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) ..... p. 235

D. CHAOUI-DERIEUX, J.-F. GORET, L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île-de-France (IXe-XIIIe s.) ..... p. 253

D. LAVALL, C. PIOZZOLI, Les vestiges de la porte de Rosny de Mantes-la-Jolie (Yvelines) : lecture comparée des vestiges souterrains et du « Chouquet », livre de comptes des fortifications durant « l'occupation anglaise » ..... p. 273

P. BROUTIN avec la collaboration de M. BELARBI et M. HOUDAYER, « De grès ou de force », les carrières de grès sur le plateau de Sénart ..... p. 291

J.-Y. DUFOUR, Une remise pour la chasse au lieu-dit « La Vignolle » à Roissy-en-France (Val-d'Oise) ..... p. 305

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2007/2008 portant sur l'Île-de-France ..... p. 327

Prix : 18 €